

DÉPARTEMENT, SOLIDARITÉS

## CRISE SANITAIRE : LE DÉPARTEMENT LANCE UN APPEL AU BÉNÉVOLAT



Afin de répondre à des besoins de renforts dans les établissements médico-sociaux du territoire, le Département réactive sa plateforme Seine-et-Marne Entr'aide. Vous êtes majeur, en bonne santé, et souhaitez apporter votre aide dans des EHPAD, résidences autonomie ou établissements pour adultes handicapés ? Rejoignez les équipes de bénévoles !



Créé le: 12/11/2020

- Mis à jour le : 12/11/2020

Début de la crise sanitaire, le Département de Seine-et-Marne est pleinement mobilisé aux côtés des services de l'État pour aider les acteurs du territoire. En avril dernier, plus de 1 100 Seine-et-Marnais s'étaient inscrits sur la plateforme Seine-et-Marne Entr'aide pour participer à des missions de solidarité. La collectivité lance aujourd'hui un nouvel appel à bénévolat via ce dispositif afin d'aider les établissements médico-sociaux du territoire à faire face à la deuxième vague de l'épidémie.

### Aider le personnel soignant et les résidents

Ces bénévoles viendront en renfort dans les EHPAD, les résidences autonomie ainsi que les établissements pour adultes en situation de handicap. Objectif : aider les professionnels lors des visites des proches que ce soit par la prise des rendez-vous, le rappel des règles à respecter pendant la visite ou encore la désinfection des locaux.

Les bénévoles pourront également animer des ateliers numériques afin d'apprendre aux résidents qui le souhaitent à contacter leurs proches avec leurs tablettes ou smartphones. Lors du premier confinement, le Département

nt avait distribué deux tablettes numériques dans chaque EHPAD du territoire pour faciliter la télémédecine et le lien social.

Une cinquantaine d'EHPAD ont d'ores-et-déjà montré leur intérêt pour ce dispositif. Localement, d'autres actions d'animation et d'accompagnement de résidents isolés pourront être confiées aux bénévoles.

## Comment devenir bénévole ?

La collectivité recherche des volontaires majeurs, en bonne santé, souhaitant se rendre utile. Pour participer, il suffit de compléter le formulaire en ligne sur la plateforme Seine-et-Marne Entr'aide (ci-dessous). Après inscription, le Département contactera les bénévoles et leur proposera des missions dans les établissements les plus proches de leur domicile. Au préalable, les profils seront étudiés avec attention et un entretien avec les directeurs d'établissement sera nécessaire avant toute mission.

En réactivant ce dispositif de solidarité, le Département contribue à la démarche partenariale initiée par la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé. La collectivité invite les Seine-et-Marnais à démontrer encore une fois leur solidarité, et maintient son engagement sans faille aux côtés des services de l'Etat et des Seine-et-Marnais.

## PLATEFORME SEINE-ET-MARNE ENTR'AIDE



**VOUS INSCRIRE**

### SOLIDARITÉS

#### Seine-et-Marne Entr'aide

La plateforme « Seine-et-Marne Entr'aide » permet aux volontaires de s'inscrire très facilement, en indiquant leurs disponibilités. L'inscription en ligne prend moins de 2 minutes. Vos données ne sont ni communiquées ni réutilisées.



**Pour justifier vos déplacements de bénévole Entr'aide, vous devez cocher le motif n°8 de l'attestation de déplacement du gouvernement.**



Attestation de déplacement dérogatoire - Reconfinement 2020.pdf PDF - 89.79 Ko (/sites/default/files/media/downloads/30-10-2020-attestation-de-deplacement-derogatoire\_0.pdf)